



## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

-----  
**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES**

-----  
**SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DES COMORES**

-----  
**PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES**

**Comoros Solar Energy Access Project (P177646)**

### TERMES DE RÉFÉRENCE

#### **POUR LE RECRUTEMENT DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE L'AGENCE D'EXÉCUTION DU PROJET (AEP)**

#### **1. Contexte**

L'Union des Comores, par l'intermédiaire du Ministère en charge de l'Énergie (le Client), souhaite développer la production d'énergie solaire dans le pays et améliorer la performance de la Société nationale d'électricité SONELEC. Pour exécuter les activités du Projet telles que prévues dans le document justificatif du Projet, le client désire recruter **Responsable Administratif et Financier du projet de l'Agence d'Exécution du projet (AEP)**. Le projet sera financé par l'Association Internationale de Développement (IDA).

Malgré un potentiel d'énergie renouvelable avéré très important, notamment l'énergie solaire, le plus grand part de l'électricité est produit à partir de groupes électrogènes utilisant du pétrole importé. Les coûts de production qui en résultent sont très élevés. Ces coûts, couplés à un taux de pertes élevé en raison de la vétusté du réseau de distribution, de la fraude et des difficultés de recouvrement des factures, mettent en péril l'opérateur SONELEC.

L'objectif du projet est de construire des installations de production photovoltaïque (PV) avec stockage sous forme de batteries et d'injecter dans le système électrique afin de diversifier le mix énergétique des Comores. La production PV se substituera à la production thermique classique et permettra ainsi de réduire la consommation de produits pétroliers.

Cet objectif sera atteint grâce à la mise en place d'une plate-forme technologique et institutionnelle robuste permettant l'essor du PV sur le territoire à travers la réalisation d'un projet pilote.

Ce projet soutiendra les principaux objectifs de la politique énergétique du gouvernement de l'Union des Comores (GdC). Exploiter le potentiel d'énergie solaire du pays améliorera la sécurité énergétique en réduisant la dépendance des Comores au pétrole. Il contribuera aux engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris. Enfin la réduction des coûts de production du kWh et l'amélioration de la qualité de fourniture favoriseront l'emploi et le développement économique local.

Le présent document détaille les termes de référence pour la mission du Consultant.

## **2. Description du projet**

Le GdC et la Banque Mondiale ont initié la phase de préparation du projet selon la structure suivante :

### **Composante 1 : Investissement dans le stockage d'énergie, le photovoltaïque et la modernisation du système électrique.**

Cette composante financera environ 9 Mwc de PV sur Grande Comore (6 MW), Anjouan (2 MW) et Mohéli (1 MW). Afin de permettre l'injection future d'énergie solaire dans le réseau de chacune des trois îles, cette composante installera également un stockage autonome par batterie (i) sur Grande Comore (15 MWh); (ii) sur Anjouan (3MWh), et (iii) sur Mohéli (1MWh). Pour assurer la stabilité du système électrique sur les trois îles, réduire les pannes et améliorer la qualité globale de l'approvisionnement en électricité, cette composante comprendra également des investissements dans le réseau de transmission d'électricité.

### **Composante 2 : Redressement commerciale et opérationnelle de SONELEC**

Sur la base des résultats obtenus avec le projet PRES, cette composante vise à renforcer la performance opérationnelle et la gouvernance de la SONELEC à travers la mise en œuvre effective d'un plan d'amélioration de la performance (PAP) de l'entreprise, y compris un programme complet de protection des revenus couvrant l'expansion géographique de la SONELEC.

### **Composante 3. Assistance technique, mise en œuvre du projet**

Cette composante fournira un soutien essentiel à la mise en œuvre du projet ainsi qu'un renforcement des capacités des entités d'exécution nécessaires à la mise en œuvre des composantes 1 et 2. Cette composante apportera un soutien aux principales institutions du secteur de l'énergie par le recrutement d'experts externes et la fourniture de formations (y compris des ateliers) pour remplir les fonctions clés, notamment : (i) la consolidation du cadre institutionnel, de planification et réglementaire du secteur, (ii) appui technique à la SONELEC

et à la DGEME, (iii) études spécifiques dont plan de développement à moindre coût basé sur le schéma directeur adopté, analyse géospatiale de l'électrification.

### Composante 4 : Une composante d'intervention d'urgence conditionnelle (CIUC)

Une composante d'intervention d'urgence conditionnelle (CIUC) à zéro allocation peut être utilisée pour contribuer à la mise en œuvre d'activités en réponse à une urgence nationale éligible.

### 3. Arrangements Institutionnels et de Mise en Œuvre

Le Projet sera mis en œuvre par deux entités d'exécution : le MEEH et la SONELEC. La coordination générale du Projet ainsi que la mise en œuvre des activités d'assistance technique au titre de la sous -Composante 3.1 et composante 4 du projet seront dirigées par une unité de coordination de projet (UCP) au sein du MEEH. La mise en œuvre des Composantes 1 et 2 et les sous composantes 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5 sera dirigée par une unité de gestion du projet (UGP) ancrée dans la SONELEC. Le personnel de l'UCP et de l'UGP sera recruté sur une base compétitive et structuré pour inclure une expertise fonctionnelle et technique adéquate. L'UCP du MEEH comprendra un coordinateur de projet en plus du personnel pour la GF, la passation des marchés, les sauvegardes, le suivi et l'évaluation, la gouvernance et la communication.

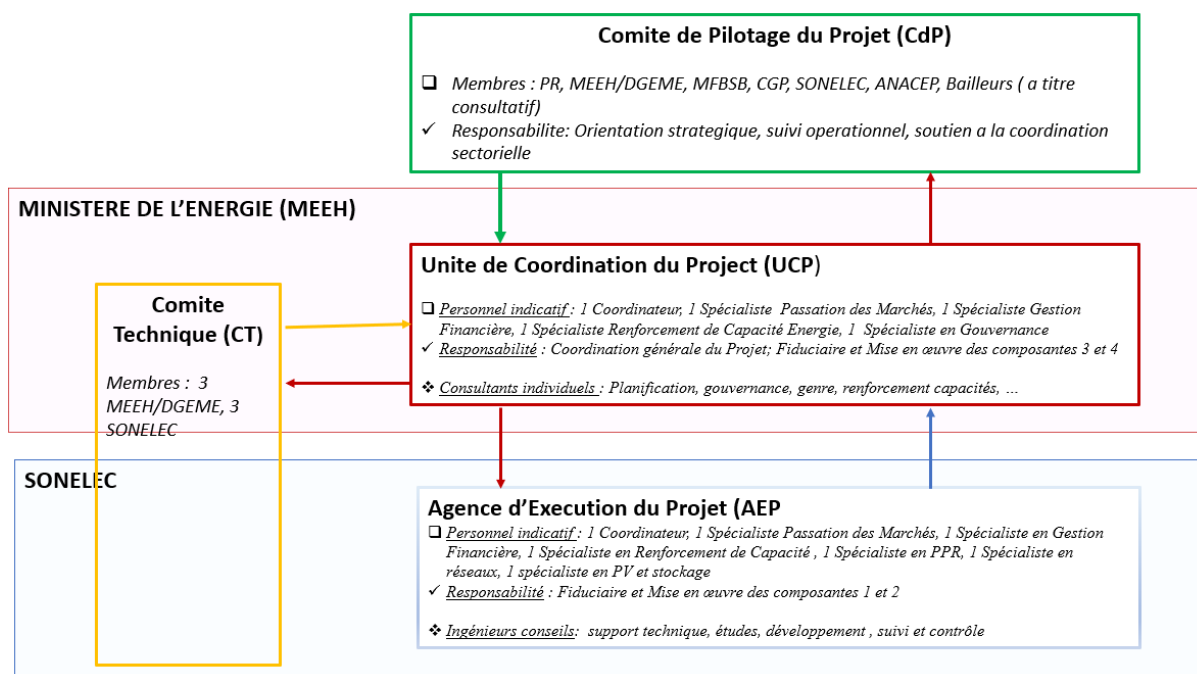


Schéma institutionnel du projet

Pour exécuter les activités du projet telles que prévues dans le document justificatif du Projet d'accès à l'Énergie solaire aux Comores, la SONELEC désire recruter un **Responsable Administratif et Financier (RAF)** de l'Agence d'Exécution du projet (AEP). Les

responsabilités et le profil sont définis dans les présents Termes de Référence et concernent les activités des composantes 1 et 2 du Projet. Les liens de collaboration et fonctionnels dans le cadre de sa mission sont indiqués ci-dessous :

**Supérieur hiérarchique :** Coordonnateur du Projet

**Autorité sur :**

- Les comptables
- Le personnel d'appui

**Collaborateurs directs :** Les RAF des partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet, en particulier le RAF de l'Unité de Coordination du projet (UCP).

**Liens fonctionnels :** Tous les experts techniques du projet.

Sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet, le Responsable Administratif et Financier assure des fonctions de gestion administrative, financière, la comptabilité et le reporting selon les exigences du Projet. Il exécute les tâches clés indiquées ci-bas.

#### **4.OBJECTIFS**

Ces Termes de référence visent à décrire les tâches et le processus de recrutement d'un Responsable Administratif et Financier de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP).

#### **5.DESCRPTION DES TÂCHES PRINCIPALES**

- Veiller au respect de l'application des procédures de gestion administrative et financière du Manuel d'Exécution du Projet.
- Mettre à jour à chaque fois de besoin le manuel des procédures administratives, financières et comptables en conformité avec les procédures des bailleurs et du Gouvernement ;
- Concevoir et créer un système de gestion financière (SGF) efficace ;
- Mettre en place les directives pour l'établissement des budgets annuels ;
- Participer à la préparation des prévisions annuelles/trimestrielles des dépenses par catégorie
- Assurer le réapprovisionnement régulier du compte désigné du projet;
- Effectuer la documentation des dépenses régulièrement;
- Mettre en place un système de suivi budgétaire comprenant le suivi des engagements;
- Veiller à l'opérationnalisation et au fonctionnement efficace d'un système informatisé de gestion financière et comptable (multi- devise et multi-projets) ;
- Assurer la conformité des dépenses (paiements, budgets, documentation) avec les procédures établies ;
- Assurer la transmission dans les délais requis, des demandes de retrait de fonds ;
- Traiter les paiements dans les délais requis en se rassurant des autorisations et approbations nécessaires dans le strict respect des clauses des contrats ;

- Vérifier l'adhésion des termes et conditions du service pour tous les employés et partenaires d'exécution ;
  - Assurer la tenue à jour et adéquate de la comptabilité et des documents comptables (journal de trésorerie, grand livre général, ...)
  - Vérifier périodiquement les états de rapprochement bancaire ;
  - Préparer les états financiers et différents rapports périodiques du projet selon les calendriers définis ;
  - Préparer les éléments requis pour les audits (interne et externe), et les missions de supervision ;
  - Suivre les dossiers du personnel pour aboutir à une bonne gestion des contrats (gestion des absences, départs, congés, ...);
  - Proposer une organisation adéquate du personnel de la gestion financière répondant aux directives du manuel d'exécution du Projet pour une gestion efficace ;
  - Assurer la gestion efficace et adéquate des immobilisations/biens acquis dans le cadre du projet;
  - Assurer la gestion des véhicules du projet et le suivi de la consommation de carburant;
  - Exécuter toute autre tâche nécessaire demandée par le Coordonnateur ;
- Suivre la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue des audits annuels et des missions de supervision.
- Établir les rapports financiers à envoyer à l'UCP sur les modèles convenus dans le mémorandum d'entente avec l'UCP ;
  - Préparer les demandes de paiement, de demande de fonds auprès de l'UCP, ainsi que toute la documentation nécessaire aux décaissements,

## **6.QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET ACADEMIQUES**

Le ou la candidat (e) à retenir devra avoir:

- Un diplôme de niveau Master au moins (Bac +5) en gestion financière et comptabilité, (critère éliminatoire) ;
- Une expérience réussie et récente minimale de cinq (5) ans dans un poste similaire auprès des projets financés par le Gouvernement ou d'autres partenaires de développement ou dans un Organisme/entité de grande envergure,
- La maîtrise d'un logiciel comptable est requise;
- La maîtrise du système comptable OHADA;
- Capacité de créer les conditions propices de travail en équipe ;
- Capacité de travailler sous pression. Cet aspect sera vérifié auprès des anciens employeurs ;
- Une maîtrise de la langue française parlée et écrite (requis), et de l'anglais parlés et écrits (souhaité).

Les candidatures féminines remplissant les conditions sont vivement encouragées.

## **7.PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE**

**Durée du contrat**

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois, assortie d'une période d'essai de 6 mois maximum. Si à l'issue de cette période, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera de un an renouvelable selon les résultats du rapport annuel de chaque année.

### **Critères de performance**

L'efficacité et les performances du (de la) RAF de l'Agence d'exécution à la SONELEC seront mesurées en fonction notamment :

- De la qualité du suivi des actions inscrites dans le Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) ;
- Du respect des procédures de l'IDA en matière de gestion financière, budgétaire et comptable du projet (absence de dépenses inéligibles);
- De la gestion adéquate des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du Projet ;
- Du respect des échéances et de la qualité des rapports trimestriels et annuels ;

## **8.OBLIGATIONS DE L'AGENCE D'EXÉCUTION DU PROJET VIS-A-VIS DU RAF**

L'Agence d'Exécution du Projet au sein de la SONELEC remettra au RAF l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition, les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service. Une évaluation de la performance du RAF sera faite tous les six mois au cours des missions de supervision de la Banque Mondiale.

## **9.REMUNERATION ET ECHEANCES DE PAIEMENT**

Les termes de rémunération dépendront de l'expérience et des qualifications requises conformément à la grille convenue entre le ministère de l'Energie et la SONELEC.

## **10.CONSTITUTION DU DOSSIER**

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :
  - Une lettre de motivation adressée au... ;
  - Un curriculum-vitae actualisé, confectionné suivant le modèle en annexe ;
  - Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle;
  - Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
  - Une copie de la CNI ou Passeport.
2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

## **11. CONDITIONS D'EMPLOI**

- Le RAF sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Agence d'exécution du Projet ;
- C'est un poste individuel à temps plein ;
- Le RAF est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

**Les candidats intéressés peuvent adresser leurs candidatures au Secrétariat de la Direction générale de la SONELEC au plus tard le 27 décembre 2022 à l'attention de :**

*Monsieur le Directeur général de la SONELEC*

*Agence d'Exécution du projet*

*Moroni - Coulée*

*Union des Comores*

*Tél : +2693345127*

*Fixe : +269 773 86 89*

*Pour les demandes d'informations : E-mail : [procurement.sonelec@gmail.com](mailto:procurement.sonelec@gmail.com)*

**Avec la mention : « Recrutement d'un consultant individuel comme Responsable Administratif et Financier de l'Agence d'exécution du projet d'accès à l'Energie aux Comores »**